



Prime de l'emploi erreur de ma part

Par **jennpel**, le **13/12/2013** à **07:54**

Bonjour
Suite à une erreur de ma part j'ai coché la case prime pour l'emploi j'ai fait comme tous les ans mais je suis en arrêt maladie depuis le 09 / 07 / 2010
Donc ils me réclament 1800 € que je ne conteste pas mais j'ai demandé d'étaler ma dette leurs réponses étaient qu'il fallait payer mes impôts mensuellement mais le problème je ne suis pas imposable je gagne 460 € j'ai fait une demande de grâce refusée
Écrit au conseiller de fiscalité depuis le 23/09/13 toujours pas de réponse
Pouvez-vous me dire que faire pour étaler ma dette merci d'avance